

FAQ informations fournisseurs

Question	Réponse
Qu'est-ce que ePro ?	ePro est la solution globale de PPG permettant de gérer les relations avec les fournisseurs, d'organiser des événements de sourcing et acheter des biens et services indirects. La solution est hébergée par Jaggaer.
Quel est le coût de l'utilisation d'ePro ?	L'inscription et l'utilisation d'ePro (hébergée par Jaggaer) sont gratuites.
Comment utiliser ePro ?	<p>Les fournisseurs utiliseront ePro pour leurs nombreuses interactions avec PPG, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'inscrire et gérer leurs données, dont l'adresse de leur entreprise, leurs coordonnées bancaires et les détails de contact • Soumettre les documents d'intégration requis • Participer à des événements de sourcing • Examiner et finaliser des contrats de biens/services <p>Les fournisseurs indirects utiliseront également ePro pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gérer les catalogues de produits/services négociés • Recevoir et accuser réception des bons de commande (POs) • Transmettre leurs factures et suivre le statut des paiements
Quels sont les avantages pour les fournisseurs ?	<p><u>Tous les fournisseurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de gérer et de mettre à jour facilement les données de votre entreprise via Le portail ePro • Les notifications système vous informent des certificats arrivant à expiration afin qu'ils puissent l'être traité rapidement • Capacités améliorées pour la participation à des événements de sourcing et la négociation de contrats <p><u>Fournisseurs indirects :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmission électronique des POs et possibilité de soumettre les factures via le portail ePro • Visibilité en temps réel et sur une seule plateforme des informations associées aux POs, du statut des factures et des paiements • Moins d'erreurs grâce à la validation des données de facturation avant leur soumission, réduisant ainsi le volume des litiges de paiement
Comment m'inscrire ?	<ul style="list-style-type: none"> • Les fournisseurs recevront une invitation de la part de PPG et Jaggaer par courriel, celui-ci contiendra un lien permettant l'inscription et la création d'un profil dans ePro
Quand devrai-je m'inscrire ?	<ul style="list-style-type: none"> • Les fournisseurs indirects recevront des invitations à s'inscrire, à compter de février 2021. Dès réception de l'invitation, les fournisseurs doivent s'inscrire rapidement. • Les fournisseurs directs (matières premières) seront inclus dans les futures campagnes d'inscription • Tous les fournisseurs devront s'inscrire avant de participer à un événement de sourcing, de signer un nouveau contrat ou de mettre à jour les informations de leur entreprise (adresse, banque, coordonnées)

FAQ informations fournisseurs

Que se passe-t-il si je ne m'enregistre pas ?

- **L'inscription est obligatoire.** Tant que l'inscription n'est pas terminée, PPG n'inclura pas les fournisseurs dans les événements de sourcing ou ne renouvellera pas le contrat qui les lie. Les fournisseurs qui ne s'inscrivent pas ne pourront plus être partenaire de PPG.